L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 22 AOUT 1884. 57ème Année.

Dufour, Dennet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 22 AOUT 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons dimanche, le 31 août, le 1er septembre étant un lundi, jour où ne parait pas l'ABEILLE, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1883-84 à la Nile-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 31 août devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

La Ramie—La variété des cultures en Louisiane.

Nous lisons, dans un journal du Nord, l'intéressant entrefilet suivant sur la révolution qui se produit dans l'agriculture, en Egypte:

"Le Bosphore égyptien s'étend longuement sur les progrès de la culture de la ramie en ce pays. L'importante compagnie qui, dit-il, s'est fondée, en vue de l'exploitation de cette plante textile, est sortie de la période des expériences; elle est entrée dans celle des opérations effectives; elle cultive la ramie sur une grande échelle. Cette plante est exploitée, aujourd'hui, dans tout le bassin de la Méditerranée, mais nulle part, sa culture n'y a pris autant d'importance. C'est un grand bonheur pour notre pays, continue le *Bosphore égyptien*; car on commence à y désespérer du blé et du coton qui ne rapportent plus suffisamment."

Ce n'est pas seulement en Amérique, on le voit, aux Etats-Unis, que se déclarent des crises agricoles; il en est de même dans les autres parties du monde, en Afrique, en Egypte. Même les blés, ces fameux blés d'Egypte, dont la réputation date de la plus haute antiquité, ne fournissent plus de quoi vivre au cultivateur, et l'on sait que le fellah est de facile composition, qu'il se contente de peu.

Il y a, d'ailleurs, d'assez étranges rapports entre son pays et le nôtre. Tous les deux sont traversés par un fleuve qui les inonde, et voilà des milliers d'années que l'Egyptien sait profiter de ces débordements, s'en faire une source de richesses. On a même été jusqu'à dire, de ce côté-ci de l'Atlantique, que le Mississipi n'était qu'un autre Nil, aux eaux duquel il fallait faire leur part, et il a été tracé, pour lui, des plans d'amélioration sur ce principe.

Il ne servirait de rien de nier l'habileté de l'Egyptien en fait d'agriculture; elle est proverbiale. Il doit lui être pénible de changer ainsi ses cultures séculaires, mais il lui faut céder à la nécessité, et le voilà qui exploite la ramie, plante qui ne nous est pas, non plus, inconnue, dont nous avons essayé de tirer parti, il y a quinze à dix-huit ans, et que nous avons abandonnée, parceque nous n'avions pas alors la machine à décortiquer le textile.

Cette machine existe à cette heure, et, grâce à l'appui que la chimie a prêté à la mécanique, l'Europe a réussi, à force de persévérance, là où l'impatience et le désir de jouir trop vite nous ont fait échouer. Pourquoi ne reviendrions-nous pas à nos travaux d'autrefois, puisque nous savons qu'aujourd'hui le succès en est certain et que nous y trouverons une nouvelle source de prospérité?

A une époque de transformations perpétuelles, comme la nôtre, où il ne se passe pas dix ans, sans qu'ait lieu, quelque part sur le globe, une révolution industrielle ou agricole, qui, très souvent, va frapper, de préférence, ce qui se croyait le plus stable, il est bon de ne se fier à aucune industrie, à aucune culture, en particulier, de les multiplier le plus possible autour de soi.

C'est là ce qui, de tout temps, a soutenu l'agriculteur européen. Une récolte lui faisant défaut, la perte qu'il subissait, de ce côté, était compensée par le bénéfice que lui procurait une autre récolte réussie.

Ici, qu'avons nous pour nous faire vivre, quand la canne ou le coton nous manque? Nous avons, dernièrement, ajouté à ces deux produits le riz, dont, en peu de temps et facilement, nous sommes devenus grands producteurs, et le maïs qui devient, pour nous, d'un excellent rapport. Ces faits prouvent qu'il nous est très aisé de multiplier nos cultures, que nos terres peuvent porter à peu près tout ce que nous voudrions leur confier, et nous négligeons de multiplier. Nous n'avons même pas l'élevage, la principale ressource du fermier dans toutes les régions agricoles. Ailleurs, quand les prairies sont insuffisantes pour nourrir le bétail, on en crée d'artificielles, ici, nous ne savons même pas nous servir de nos prairies naturelles, si riches, si fécondes, si capables, d'entretenir de magnifiques troupeaux de fournir non seulement à toute la Louisiane, mais encore à une partie de l'Union, toute la viande de boucherie dont elles peuvent avoir besoin. Nous sommes obligés, au contraire, de la faire venir du dehors, d'Etats voisins, qui s'enrichissent à nos dépends. Nous sommes en dernière ligne sur la liste des Etats éleveurs, tandis que nous devrions y occuper un des premiers rangs.

Avec un sol comme le nôtre, il est vraiment déplorable que nous soyons si lents à adopter les nouvelles cultures, à abandonner les anciens systèmes, surannés, à tirer parti des méthodes scientifiques en vogue dans les deux mondes. Favorisés comme nous le sommes, nous devrions donner le ton à l'agriculture aux Etats-Unis; nous nous laissons trainer à la remorque des autres sections.

Cette Ramie, par exemple, dont nous avions commencé les essais, avec un succès qui eut dû nous encourager, que nous avons abandonnée ensuite, un peu trop hâtivement, n'aurions-nous pas dû, tout au moins, en suivre les progrès dans les autres pays? Quand nous la voyons se propager dans tout le bassin de la Méditerranée, nous ne songeons même pas à en reprendre la culture, et c'est à peine s'il nous en reste quelques plants délaissés, oubliés dans deux ou trois enclos, quand il nous eut été si facile de la propager dans d'immenses terrains, dont nous ne savions que faire, où elle se serait multipliée d'elle-même, sans nous coûter la moindre peine, sans nous occasionner les moindres frais. A l'heure qu'il est, nous serions en état de l'exploiter en grand, d'en tirer de très beaux revenus.

Nous en dirons autant de la jute, dont la fibre nous serait si utile, à nous qui faisons un si gros commerce de riz, de maïs, de coton. Les millions de balles, de sacs, que nous expédions, que nous sommes obligés de faire venir du Nord, de la Nouvelle-Angleterre, nous les fabriquerions nous-mêmes; l'argent que nous envoyons au loin pour nous procurer cette grossière toile d'emballage, resterait dans nos poches, et nous permettrait de réduire considérablement nos frais de transport.

La jute? On la cultive dans le Mississippi, où elle vient moins bien que chez nous; mais en Louisiane, bien peu de personnes daignent s'en occuper. Des ingénieurs habiles ont inventé des machines fort ingénieuses et qui faisaient d'excellente besogne; à peine ont-ils trouvé quelques fonds pour pouvoir en construire des modèles.

Aujourd'hui, la chimie aidant, on décortique le textile, avec une grande rapidité et à des prix qui nous mettraient à même de lutter victorieusement contre les produits de l'Inde. Rien n'a réussi à nous faire adopter la nouvelle culture, qui serait plus fructueuse, peut-être, que le coton. Tout au moins, en cas de mauvaise récolte, elle pourrait, avec la Ramie, nous fournir une ample compensation aux pertes que nous feraient subir le coton ou la canne. Mettons-nous donc à l'œuvre, et profitons des avantages que nous tenons de la nature.

L'Hon. Carleton Hunt.

On sait que l'assemblée des planteurs de la Louisiane, qui a siégé dans notre ville et vient de s'ajourner, a adopté plusieurs résolutions qui touchent à l'industrie du sucre et à celle du riz; nous croyons devoir signaler celle qu'a présentée Mr. Kernochan, délégué de la paroisse Plaquemines:

La Convention profite de cette occasion pour proclamer les services efficaces, éminents, qu'a rendus à l'Etat l'honorable Carleton Hunt, représentant du premier district congressionnel.

Elle le recommande à ses commettants et a l'espoir qu'il sera encore nommé candidat à la prochaine élection.

Les planteurs ont fait un simple acte de justice à l'égard d'un mandataire qui a rempli son devoir dans des circonstances où il fallait un véritable héroïsme pour ne pas céder à la pression de la grande majorité de son parti.

Seul de toute la délégation démocrate de la Louisiane, M. Hunt, en dépit des appels et des clameurs, a soutenu, par ses discours et ses votes, au sein de la Chambre et partout, les intérêts dont la défense lui avait été confiée, et a porté haut et ferme le drapeau de la protection sous laquelle le pays a grandi et prospéré, sans laquelle les cultivateurs du premier district et de la Basse Louisiane ne sauraient vivre. Avec trois autres démocrates du Sud, qui ont voté avec lui au moment décisif, il a empêché le triomphe de la mesure inique, insensée, du comité Morrison, sauvé notre industrie sucrière et le parti conservateur.

Sa conduite méritait donc la reconnaissance que la Convention lui a témoignée. Nous sommes heureux que les délégués se soient si bien acquittés de leur dette, fiers d'avoir soutenu, de toutes nos forces, la candidature et les actes de notre très distingué compatriote et ami.

—Il était également de toute justice que l'assemblée se souvint des services des honorables Gibson et Jonas, nos habiles avocats au Sénat, et elle s'en est souvenu.

Elle n'a pas oublié les votes dont M. Kellogg, représentant républicain du troisième district, a donnés chaque fois que nos industries ont été menacées, et elle l'en a remercié.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

M. H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 9 août.

On se souvient que dans la réunion tenue, dernièrement, à Paris, à la Société de géographie, M. le comte d'Audigné avait annoncé que M. Joseph Du Bourg était à Venise auprès de don Carlos. M. Du Bourg fait connaître, dans une lettre que publie le *Journal de Paris*, organe hebdomadaire des légitimistes intransigeants, le résultat de cette mission. En voici le passage caractéristique:

Dans l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec M. le duc de Madrid, j'ai pu exposer la situation de la France, telle que nous la voyons, avec ses menaces et ses dangers, avec les divers courants de l'opinion publique, avec nos difficultés, notre inébranlable résolution, et enfin avec les espérances que nous fondons sur le concours des princes de la branche aînée de la famille royale.

Monseigneur m'a répondu:

—Je l'ai déjà déclaré plusieurs fois: personnellement, je ne m'appartiens plus. Je suis à l'Espagne. Elle m'a acheté au prix de son sang le plus généreux.

—On ne peut que s'incliner, Monseigneur devant cette chevaleresque loyauté.

—Ce n'est pas seulement ma personne que je dois à l'Espagne: mais encore c'est son avenir que je dois assurer. Mon fils, élevé dans ces idées, représente cet avenir; il entrera dans mes vues, j'en suis certain.

J'insistai alors beaucoup sur les liens indissolubles existant entre la France et les Bourbons; sur ce que la France avait prêté ses princes à l'Espagne, et qu'elle était en droit de les revendiquer. C'est là ce que nous soutenons, nous autres, en nous basant sur l'application stricte des principes de notre droit monarchique, sur les lois fondamentales du royaume, lois qui, pour être et rester efficaces, doivent se trouver hors des atteintes de fluctuations politiques. Nous pouvons n'être qu'un petit nombre; mais nous avons le droit de nous faire entendre, si la branche aînée des Bourbons partage notre manière de voir. J'insistai avec conviction et je pressai Monseigneur de questions. Il voulut bien me répondre:

—Il est un fait incontestable, c'est que notre branche est la branche aînée des Bourbons, et que mon père en est le chef. On a cherché à me faire parler depuis quelque temps; et, sans accuser en rien la bonne foi de mes interlocuteurs, les récits qu'ils ont publiés après nos entretiens pouvaient donner lieu à des malentendus. Puisque je cause de ces questions avec un des fidèles serviteurs de la légitimité, avec un des hommes que mon oncle honorait de sa confiance, je préfère m'expliquer nettement. Comme je vous le disais tout à l'heure, je ne m'appartiens plus. Je suis à l'Espagne; mais je demeure personnellement convaincu du principe de la succession légitime de mon oncle le comte de Chambord revient à notre branche, d'après les lois de l'ancienne Constitution française. Certains se plaisent à dire que nous sommes des princes devenus étrangers à la France. Avec les traditions, réglant de semblables situations pour toutes les familles souveraines, nos sentiments pour la France, et le sang de Louis XIV, qui coule dans nos veines, protestent contre cette allégation.

Mlle Gertrude grandit d'une façon démesurée. Sa mère est très inquiète.

—Je vois ce que c'est, murmure le père. C'est une maladie de longueur.

NÉCROLOGIE.

Il semble que depuis quelque temps la mort se plaise à frapper la vieille population Louisianaise. Elle a fait là bien des vides. Longue, bien longue à reproduire serait la liste funèbre de ceux des nôtres qui, au cours des deux ou trois derniers mois, nous ont été enlevés.

Récemment, tout récemment nous enregistrions à cette même place la mort d'une femme remarquable sous tous les rapports, Mme Laure Larendon, née Beauregard, et voici qu'il nous faut annoncer aujourd'hui celle de Mme Walter S. Larendon, née Villeré, fille de l'honorable Charles J. Villeré.

C'est le 18 août à Atlanta, Georgie, qu'est arrivé ce malheur, qui atteint une fois de plus une famille si souvent et si cruellement éprouvée en cette année 1884; la famille Villeré qui, il y a peu de jours encore, perdait l'un de ses membres les plus considérés, M. S. Villeré.

Nous n'avons pas besoin d'écrire l'éloge de ce nom; il appartient à l'histoire de la Louisiane; il en est l'une des fiertés. On le voit briller dès 1768, en 1814, en 1815; on le retrouve à la tête de l'Etat (le Gouverneur Jacques Villeré) de 1816 à 1820, et depuis lors toujours et toujours il est resté pur; il brille au premier rang de ceux qu'on aime à citer.

L'honneur est un héritage que cette famille se transmet de génération en génération, et dont chacune de celles-ci se montre digne.

Un de nos confrères d'Atlanta, un écrivain du journal *Atlanta Constitution*, écrivait, à la date du 20 août, des lignes inspirées par la mort prématurée de Mme Walter S. Larendon. Elles sont trop émues, trop éloquentes pour que nous ne les reproduisions pas dans les colonnes de l'ABEILLE:

"MORT DE MME WALTER S. LARENDON.—Rarement la plume a le devoir de donner une plus désolante nouvelle; les regrets seront poignants et le voile de deuil sera pesant à porter pour le cercle d'amis que cette femme accomplie s'était faits durant le temps trop court où notre ville a été son *home*.

"Elle était née d'une famille distinguée; ses ancêtres se firent remarquer par les sentiments chevaleresques, la culture de l'esprit, le raffinement de l'éducation. A ces sources toutes pures elle s'était imbue profondément de ces grands traits de caractère qui font la femme dans la véritable acception du mot, un être de tendresse et d'amour, forçant l'admiration de tous.

"A un âge tendre elle avait perdu sa mère. Tel avait été aussi le triste destin de Laure Beauregard Larendon, dont nous annoncions dernièrement dans ces colonnes la mort prématurée. Toutes deux furent élevées par leur grand'mère honorée, type superbe des premiers jours de la Louisiane. Sous l'égide protectrice de Mme Jules Villeré, Laure et Julie devinrent bien véritablement des sœurs; leurs deux existences se fondirent l'une dans l'autre, n'en firent plus qu'une. L'inexorable destinée les réunit encore aujourd'hui dans la tombe, et parmi le chœur des anges la mère étreint dans un même embrassement et son enfant naissant et sa sœur.

"Nos sympathies sans limite nous les envoyons au mari et au père pleurant une perte irréparable. Tous deux sont demeurés avec une vigilance affectueuse et sans trève au chevet de douleur, épiant, écoutant le moindre souffle; et à ses dernières heures, au milieu de ses tortures, la pauvre malade a trouvé en eux toute la sollicitude, tout le dévouement que la nature humaine peut inspirer pour aider à supporter la souffrance.

"Puisse le temps apporter un peu de soulagement à des blessures si accablantes, si profondes! Puisse une consolation naître des souvenirs rayonnants laissés par celle qui fût tant aimée et que voilà perdue aujourd'hui."

On ne saurait mieux dire; nous n'ajouterons rien.

MORT DE MME F. BIGNEY.—Hier un cortège nombreux de parents et d'amis accompagnait à sa demeure dernière Mme F. Bigney, femme de notre éminent confrère du *Daily City Item*. Cette mort est venue après une maladie de quatorze mois, après une continuité de souffrances subies avec un courage, une résignation que seules peuvent donner la foi sincère et la conscience d'avoir sans relache pratiqué la vertu.

Mme F. Bigney appartenait à une famille distinguée de la Virginie—les Alexander. Elle avait laissé là bas, comme elle laisse ici, le souvenir d'une nature affectueuse, dévouée; la trace d'une chrétienne, heureuse de faire le bien, et allant généreusement au devant de ce bien.

Si elle s'en est allée avec le regret de cette famille et de ces amis qu'elle laissait, elle a trouvé du moins une consolation et une force dans sa religion profonde, et dans la parole éloquente et émue du Rév. Dr Palmer qui l'a administrée. Les bénédictions de ceux qui nous aiment et nous entourent au lit de mort, sont un puissant et bienfaisant viatique. Elles ne lui ont pas manqué et elle les mérita mille fois.

Nous prions notre excellent confrère M. F. Bigney de recevoir l'expression de notre vive sympathie.

—Nous ne pouvons qu'annoncer à la hate une triste nouvelle qui nous arrive à la dernière heure. M. Nicolas Adolphe Rost, fils aîné du juge de la Cour Suprême, feu l'honorable P. A. Rost est mort hier soir à 11 heures.

La famille Rost, dont on connait la distinction, est alliée à plusieurs des familles les plus considérables de la Louisiane.

Les funérailles de notre très regretté compatriote auront lieu aujourd'hui à 5 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue de la Victoire No 29.

—Nous remercions les membres de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican des billets que nous tenons d'eux.

C'est lundi prochain, jour de la St Louis, que cette belle société donne sa seconde Grande Fête Annuelle. Elle aura lieu au Fort Espagnol. Le programme en est extrêmement varié: des jeux, des exercices de toutes sortes, un concert par le Club de la Harpe Eolienne, des manœuvres par le fameux détachement d'artillerie du capitaine Eugène May, un feu d'artifice, des illuminations, une représentation d'opérette, et enfin deux Bals, dont le premier pour les enfants. Bal gratuit pour ces derniers. Prix d'entrée pour le grand Bal du soir 50 cents.

WEST END.—*La Périchole* tient toujours l'affiche et la tient avec avantage pour tous; pour la caisse qui se remplit assez régulièrement; pour la troupe à laquelle les spectateurs font toujours le meilleur des accueils; pour le public qui s'amuse, qui rit largement, et se plait tant à ce rire que, de bis en bis, il en vient presqu'à faire exécuter deux fois l'ouvrage. Et les interprètes ne s'en plaignent pas, au contraire; et c'est sans barguigner qu'ils répètent les morceaux demandés, quelle que soit leur fatigue, quelle que soit l'escalade du thermomètre.

Tout cela pour 25 cents.

Et à ce "tout cela" n'oublions pas d'ajouter le concert au Pavillon par M. Fred. Bryant et par l'orchestre qu'on entend gratis.

PAVILLON FARANTA.—Tous les soirs représentation attrayante au Pavillon Faranta qui depuis quelques jours fait les délices du Troisième District, au coin des rues Congrès et Dauphine.

Prix d'entrée, 10 cents.

MILNEBURG.—Le Proteus Rowing Club fait des préparatifs qui nous assurent pour le 27 août une charmante fête nautique sur le Lac.

Aux trois courses annoncées prendront part des rameurs dont le moins habile est encore un concurrent redoutable. Donc les biceps devront faire bien des efforts pour gagner les médailles d'or tant enviées et que l'on peut voir exposées au café de John Trisconi, coin des rues Decatur et du Canal.

Ce soir, jolie représentation au théâtre de Milneburg, sur les terrains de l'Hôtel Washington. Entrée gratuite.

LE CHOLERA.—SEANCE DU 5 AOUT DE L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

La séance est présidée par M. A. Guérin. L'ordre du jour porte: "Du choléra."

Le choléra.—Le président donne la parole à Guéneau de Mussy, qui, après avoir rappelé l'historique des doctrines qui ont régné depuis 1832, au sujet de l'origine du choléra, déclare qu'à l'heure actuelle, la question peut être considérée comme jugée et que la maladie doit être considérée comme essentiellement contagieuse.

Dans ces conditions, la question de la prophylaxie du choléra ressemble de point en point à celle de la fièvre typhoïde, c'est-à-dire que c'est en s'occupant des vidanges et des eaux potables qu'on arrivera à éviter la maladie.

L'eau joue un rôle important dans la propagation du fléau, et cela parce qu'elle peut être facilement souillée par les déjections cholériques, que celles-ci aient été déversées dans les rivières ou qu'elles aient pénétré par infiltration dans les puits qui servent à l'alimentation publique.

C'est là une vérité absolument incontestable; la preuve en est que le conseil d'hygiène engage les habitants à ne se servir que d'eau bouillie, lorsqu'ils ne peuvent pas utiliser des eaux minérales d'origine incontestable.

L'administration devrait réserver l'eau de source pour les usages culinaires, les partager entre tous et rationner chaque habitant si elle ne peut fournir une quantité d'eau suffisante; dans le cas où, même en agissant ainsi, il serait impossible de fournir cette eau à tous, une des premières dépenses à inscrire dans nos budgets futurs devrait être destinée à augmenter la quantité des eaux qui nous arrivent en ce moment.

Les anciens, pour les usages domestiques, ne se servaient jamais de l'eau des rivières au bord desquelles ils se trouvaient, mais allaient chercher l'eau de source à des distances fort grandes. De même, à Paris, les eaux de la Seine, de la Marne, celles du canal de l'Ourcq ne devraient être utilisées que pour le lavage des rues et des égouts, et c'est de l'eau de source que chacun devrait avoir à sa disposition.

Quant aux vidanges, nos égouts n'ont pas une pente suffisante et l'eau dont nous disposons n'est pas assez abondante pour les laver complètement. Dans ces conditions, ce sont de très mauvais réceptacles pour les vidanges, et il faudrait renoncer à les y envoyer. En attendant que cette mesure soit adoptée, on pourrait désinfecter les matières fécales que l'on envoie à l'égout, en employant un des désinfectants que nous possédons.

On devrait exiger la déclaration des malades atteints de maladies contagieuses. On a objecté à cette mesure la question de la liberté individuelle et du secret professionnel. La liberté individuelle ne saurait être invoquée lorsqu'il s'agit de l'intérêt général. Quant au secret professionnel, on pourrait tourner la difficulté, soit en créant des médecins chargés spécialement de la recherche des maladies contagieuses, soit en exigeant des parents la déclaration des cas de maladie que leur médecin aura reconnue contagieux.

Pour assurer l'exécution de toutes ces mesures d'hygiène, il serait urgent de créer un bureau sanitaire analogue à celui qui fonctionne à Bruxelles, et qui est chargé de centraliser tout ce qui est relatif à ces questions sanitaires.

Après les déclarations de M. Guéneau le Mussy, le président donne la parole à M. Straus qui désire faire à l'Académie une communication relative à ses recherches sur le choléra.

M. Straus a rappelé d'abord ses nombreuses observations en Egypte et comment, dans les tuniques de l'intestin, il n'avait jamais rencontré de microbes plus profondément que dans la première de ces tuniques; comment ces microbes, de variétés nombreuses, ne s'étaient jamais montrés aussi abondants que dans les anciens, manquant au contraire dans les cas foudroyants. Or, c'est dans ces derniers cas qu'on eût dû les trouver en plus grand nombre s'ils eussent été la cause vraie du choléra. A Toulon, les autopsies qu'il a faites avec M. Roux ont eu les mêmes résultats.

Dans les déjections cholériques, qu'on constate des microbes d'espèces variées; on en retrouve dans la muqueuse intestinale, mais pas toujours, et ils manquent d'autant plus souvent que le mal a été plus rapidement mortel.

Or, les procédés d'examen, les procédés de coloration de MM. Straus et Roux sont les mêmes que ceux du docteur Koch. Leurs observations négatives demeurent donc avec leur entière valeur. M. Straus insiste toutefois sur le fait qu'à Toulon il a eu l'occasion d'examiner des pièces anatomiques avec le docteur Koch. C'est la muqueuse de l'intestin grêle qui a été examinée dans sa couche superficielle; elle ne renfermait guère que le microbe en virgule auquel le médecin allemand attribue tout le mal. La réalité de sa conclusion ne paraît pourtant pas encore démontrée. Il faut attendre, il faut que le bacille cultivé reproduise la maladie sur un animal. Jusque là on pourra toujours se demander si les divers microbes sont l'effet ou la cause des troubles que l'on constate.

En tout cas, si le développement d'un bacille ne dépassant pas la couche muqueuse de l'intestin grêle détermine le choléra, il faut qu'il sécrète un ferment de second ordre, un poison qui seul peut expliquer les phénomènes généraux de la maladie. Là encore, il y a des recherches à faire; encore là, rien n'est démontré.

Quant à la valeur de la forme en virgule du bacille du choléra, elle est insuffisante pour le caractériser; des bacilles ayant cette *forme* ont été rencontrés dans des eaux stagnantes, dans des sécrétions leucorrhéiques simples. Il est donc prudent d'attendre encore avant de rien affirmer avec assurance.

MM Straus et Roux ont encore trouvé une altération spéciale du sang, des corpuscules particuliers; mais leur existence ne parait pas constante, et il faudrait n'y voir qu'une altération des matières colorantes du sang.

Sur une demande de M. Roger, qu'appuie le président, l'Académie décide à l'unanimité que la communication de M. Straus sera insérée *in extenso* au Bulletin.

Le Journal des Débats:

Royauté espagnole, royauté française, royauté absolue, chrétienne, parlementaire, voilà bien des variétés, et propres à contenter tous les goûts. Rien n'est plaisant comme de voir ces quarts ou ces cinquièmes de parti se disputer l'héritage d'une république qui, Dieu merci! se porte bien, et qui a une santé assez robuste pour résister aux sottises de ses propres amis.

S'il ne s'agissait que de logique, et si nous avions à nous prononcer entre les prétentions de toutes ces ombres de partis politiques, nous dirions que les légitimistes absolus, sans condition, sans exigences et sans phrases, sont encore ceux qui raisonnent le mieux. Ceux-là, au moins, savent ce qu'ils veulent et ne vivent pas d'équivoques. Ils ne connaissent qu'un principe, le droit divin. Ils tiennent en souverain mépris toutes les inventions modernes, le gouvernement parlementaire, la responsabilité ministérielle, les Constitutions et les Chartes.

Quant à ceux qui prétendent concilier la monarchie héréditaire et la démocratie, nous n'avons jamais réussi à comprendre leur programme politique, et nous les mettons volontiers au défi de le préciser. Oui ou non, pensent-ils qu'une royauté parlementaire durable soit possible? et, s'ils ne le pensent pas, croient-ils possible de ramener un pays comme le nôtre au régime du suffrage restreint? Qu'ils s'expliquent là-dessus, s'ils le peuvent. Nous doutons fort qu'ils le fassent. Il est infiniment plus aisé de railler avec esprit les fautes que commet la république, et de discuter la grave question de savoir si les princes d'Orléans sont restés dix-sept secondes ou dix-sept minutes auprès du lit mortuaire de M. le comte de Chambord.

L'avidité des Parisiens à lire les journaux doit surtout, dit M. Aurélien Scholl, frapper les étrangers et leur donner une haute idée de l'esprit public de cette immense population.

"Il faudrait bouleverser de fond en comble le sol français, si l'on voulait expliquer l'intérêt que tous portent à la chose publique. Tout le monde lit: le cocher sur son siège en attendant son maitre; la fruitière au marché, le portier dans sa loge.

"Voyez le boulevard à de certaines heures; mille personnes ont des journaux à la main et se montrent dans les attitudes les plus diverses.

"L'un est assis, l'autre debout, un troisième marche d'un pas tantôt plus lent, tantôt plus pressé. Voilà qu'une nouvelle attire plus fortement son attention, et, oubliant de poser le second pied, il s'arrête immobile comme Simon le Stylite. Le garçon boucher essuie sa main sanglante pour ne pas salir la feuille qu'il tient, et le pâtissier laisse refroidir ses gâteaux pour lire la gazette. Si jamais Paris venait à périr comme Herculanum, et que les archéologues futurs trouvassent les hommes dans ces attitudes, ils se romperaient la tête pour deviner ce qu'ils pouvaient bien faire au moment où la lave est venue les surprendre."

Décédée à Atlanta, Georgie, lundi, 18 août 1884 et enterrée au cimetière Oakland, JULIE VILLERÉ, femme de WALTER S. LARENDON et fille de l'Hon. Charles J. Villeré, de la Nouvelle-Orléans.

Décédée hier, à 11 heures et demie du matin, à l'âge de 61 ans, LEONISE BELTRAN DE MONTÉ. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à dix heures. Le corps est exposé à sa dernière résidence, rue Dumaine, entre St. Claude et Tremé.

Décédé jeudi, 21 août, à 11 heures P. M. NICOLAS ADOLPHE ROST, âgé de 53 ans 6 mois, natif de la Louisiane et fils aîné de feu le juge P. A. Rost. Les amis et connaissances de son frère Emile Rost, et des familles Félix Larue, Léon Sarpy et P. O. Minor, sont respectueusement invités à assister aux funérailles. Le convoi partira à 5 heures précises de la résidence du défunt 429 rue de la Victoire, coin de Mandeville.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton

BUREAU DU DIRECTEUR-GENERAL, No 74 rue Baronne, Nlle-Orléans 20 août 1884.

SOUMISSIONS POUR FOURNIR DES TUYAUX A VAPEUR, SOUPAPES ET AJUSTAGES DE MACHINES A VAPEUR.

DES SOUMISSIONS POUR FOURNIR TOUS les tuyaux à vapeur, toutes les soupapes et tous les ajustages de machines à vapeur, et pour les adapter à celles-ci et aux chaudières installées dans le bâtiment principal, seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 du courant. On devra indiquer le taux de l'escompte à faire d'après une liste de prix imprimée qui sera annexée à la soumission pour les tuyaux, accessoires, soupapes et robinets de toutes grandeurs, de 1/2 pouce à 12 pouces. On spécifiera le genre des soupapes, en distinguant entre les soupapes en cuivre et celles en fer.

Il sera déclaré à part à quel prix par heure, temps régulier et irrégulier, tout le travail, avec le fitting (length, cutting all screws and making all joints, both flange and screwed) s'exécutera. Les personnes faisant les soumissions devront fournir tous les outils, toutes les pinces et toutes les tenailles nécessaires au travail.

Renseignements: Il y aura quinze batteries, plus ou moins, de chaudières communiquant au principal tuyau à vapeur, avec soupapes d'arrêt entre elles. Il y aura vingt-quatre machines à vapeur, plus ou moins, liées au tuyau principal et aux tuyaux d'épuisement, et 2,000 pieds, plus ou moins, de tuyaux de 6 et 8 pouces sur les côtés extérieurs. On sait les tuyaux qui alimenteront toutes les chaudières. Aucun compte d'ajustage ne sera approuvé avant que le travail n'ait été éprouvé sous une pression de 80 livres de vapeur.

Les écrous de jointure, le blanc de plomb, les enveloppes de caoutchouc et de chanvre, seront fournis par le Conseil d'Administration. L'atelier et une prise de vapeur pour mettre en mouvement une machine d'un tuyau de 8 pouces seront également fournis.

La coupe de tous les tuyaux de plus de 8 pouces, exigeant l'usage d'une scie à vapeur, se fera aussi gratuitement par les soins du Conseil d'Administration.

Les plans pour l'exécution des "flange joints" devront être uniformes et être approuvés par l'Ingénieur consultant en chef.

Des soumissions seront reçues de parties différentes soit pour la fourniture des matériaux, ou pour l'ajustage, ou d'une seule partie se chargeant de la fourniture des matériaux et de l'ajustage. On doit se tenir prêt à remplir toutes les conditions dès le 1er octobre.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de l'Ingénieur consultant en chef, salle No 12, rue Baronne, No 74.

E. A. BURKE, Directeur-général.

22 août—au 30

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR-GENERAL, No 74 rue Baronne, Nlle-Orléans, 20 août 1884.

DES SOUMISSIONS POUR LE PRIVILEGE EXCLUSIF DE FOURNIR UN ATELIER DE REPARATIONS DE MACHINES ET D'Y EXECUTER TOUS LES TRAVAUX NECESSAIRES, seront reçues à ce bureau jusqu'au 8 septembre.

Le Conseil d'Administration fournira le bâtiment, avec le charbon et la forge à prix coûtant, l'eau, le gaz ou la lumière électrique.

Chaque personne faisant une soumission devra déclarer qu'elle installera dans l'atelier une (âge avec tous ses accessoires (nous allons nous servir des termes anglais pour éviter tout erreur technique):

One engine lathe that will turn the face of a 30-inch pulley, and screw gear with length to cut thread on pipe 16 feet long; one small size engine lathe with screw gear; one 6 foot planer; one upright drill; one small, plain lathe for light drilling and polishing; four vises; one screw bolt cutting machine; one portable steam engine and boiler, with all the shafting adequate to drive the above tools, and also to furnish without charge the room and power to drive a pipefitter's screw cutting machine. The pipefitter to furnish his own shafting, vises and benches.

Chaque personne faisant une soumission fixera le prix qu'elle demande par heure, temps régulier ou irrégulier pour l'usage de chacun des outils mentionnés plus haut, ou tous ensemble, et pour le travail à exécuter dans les Bâtiments, elle déclarera aussi que les matériaux fournis seront tous débités aux prix courants du marché.

Elle s'engagera à exécuter promptement toutes les réparations nécessaires, quel que soit le moment où elle sera appelée à faire le travail. Elle s'engagera aussi à avoir son atelier prêt pour le 5 octobre au plus tard. La Salle des Machines a 1278 pieds de longueur sur 300 de largeur, avec 7 lignes d'arbres de couche de 10,000 pieds de longueur. Les arbres de couche seront mis en mouvement par 24 machines de différentes grandeurs jusqu'à 6,500 H. P., lesquelles feront en même temps fonctionner les appareils électriques.

Tous autres renseignements jugés nécessaires seront fournis par l'Ingénieur consultant en chef, Salle No 12 rue Baronne, No 74.

E A BURKE, Directeur-Général.

22 août—au 8 sept

DOCTEUR HERARD, Spécialiste français 149 rue Royale. Heures de consultations de 9 à 11 a. m. et de 2 à 5 p. m.

Le Dr HERARD fait une spécialité du traitement du Cancer et des Hémorrhoïdes sans opération chirurgicale. Toutes affections de la peau ou syphilitiques radicalement guéries. Une cure complète est garantie dans tous les cas qu'il entreprendra.

Consultations gratuites pour les pauvres le lundi, jeudi et samedi. On traite par correspondance.

22 août—1m

COTE SUPERIEURE A POINTE HOUMA.

Le fin marcheur,

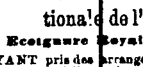

"MABEL COMEAUX,"

E. J. Comeaux, capt. W. C. Macklin, commis.

Part tous les mardis, jeudis et samedis, à midi, pour Pointe Houma et tous les débarcadères intermédiaires.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à G. D. BERTRAM, agent, No 2 rue Conti.

22 août

La Branche de la Banque Nationale de l'Etat.

Encoignure Royale et Conti.

AYANT pris des arrangements, prévient le public qu'elle vend maintenant des traites pour toutes sommes sur les villes suivantes de FRANCE: PARIS, le HAVRE, LYON, NANTES, BORDEAUX, PAU, TARBES, TOULOUSE et MARSEILLE, et sur d'autres encore s'il y a nécessité. Aussi sur l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE, l'ITALIE et la SUISSE. La Banque s'est assuré les services de M. F. LAPLANTE, longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons, qui sera heureux de revoir ses amis.

Les personnes qui auraient de l'argent à faire parvenir d'Europe qu'auront qu'à s'adresser à M. F. LAPLANTE qui leur indiquera le moyen de le faire par la Banque.

27 juil—1m

Avis.

UN FRANÇAIS désirant habiter la Nouvelle Orléans, demande un emploi soit pour lui, soit pour sa femme, dans un bureau, une administration ou une maison de commerce. On accepterait une bonne représentation ou une association. Aptitudes et connaissances nécessaires. Références et cautionnement au besoin. Ecrire à M. D. L. Box 398 P. O., San Antonio (Texas).

18 août—10f P P

Avis.

MME CATHERINE PRIOR ou ses descendants apprendront des choses qui les intéressent en s'adressant à E. N. WHITTEMORE, Avocat, 13 rue Carondelet.

20 août—3t mer, ven, dim.

Dans cette époque de progrès on réussit grâce à la machine et grâce aux immenses capitaux engagés dans la manufacture à réduire tous les articles d'une façon extraordinaire; jadis il était presque défendu aux petites bourses de se procurer des articles de premier ordre et à moins d'être un

RICHARD

on était tenu de se porter que du commun. Aujourd'hui, heureusement, les choses ont pris meilleure tournure et tout le monde est comparativement plus heureux que dans le bon vieux temps. Ainsi nous offrons en ce moment une bonne botte, bien finie, chaussant bien et montée en chevreau, pour la petite somme de trois piastres; bien entendu cette botte devient en vogue et se trouve être

La Favorite.

Toutes les dames se procurent notre chaussure parce qu'elle est supérieure et coûte moins qu'ailleurs. Au train où nous allons et aux prix que nous affichons il ne faut pas être

Prophète

pour prédire que le temps n'est pas loin où tout le monde se chaussera chez nous.

Pour $1 00 nous vendons la jolie pantoufle

OPÉRA

Nos comptoirs, où vous avez le choix à 50, 75, 95, $1 00, font l'étonnement de tout le monde. Les bottes boutonnées que nous vendons à $1 15, $1 25, $1 50 et $1 75 font la jubilation de ceux qui ne jubileraient pas si nous n'avions adopté le système du bon marché à outrance, ce qui met nos belles chaussures à la portée des moins fortunées.

Il y autant de différence entre nos prix actuels et ceux d'il y a deux ans qu'il y a de différence entre

Le jour et la nuit.

Cela tient à ce que les achats ont grandi avec la vogue et que la vogue permet à la maison de travailler sur des petits bénéfices qui se multiplient à mesure que les ventes augmentent, tout cela s'enchaine dans l'intérêt de l'acheteur.

Comme article de voyage nous avons l'assortiment le plus complet en Malles et Valises.

Les personnes désireuses d'envoyer leurs ordres à la maison feront bien de se procurer notre catalogue illustré.

La chaussure en chevreau français pour dames est toujours ce qu'il y a de mieux; nous offrons cet article depuis $3 50 jusqu'à $5 00.

Bottines créoles pour messieurs à $1 75 et $2 00 la paire.

Souliers bas pour messieurs, cousus, à $2 00 la paire.

Pour $2 00 nous offrons un joli soulier bas pour homme.

Notre assortiment de souliers bas pour dames est immense.

Le Heel and Toe se vend toujours à $1 60 la paire.

Souliers bords-de-mer, pour messieurs, $1 00 la paire.

La maison ouvre le Dimanche.

L'ETOILE ROUGE!

Coin Canal et Passage, Nouvelle-Orléans, Lne.

3 août—2m—Dim Mer Ven

INSTITUTIONS.

Académie de St-Joseph.

Coin des rues St-Philippe et Galvez.

LE 1er septembre prochain aura lieu la réouverture des classes des élèves internes et externes de cette institution. Les parents sont invités à ne pas retarder, par une prolongation des vacances, les progrès de leurs enfants.

20 août—au 1er sept

Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College,

Baton Rouge, Lne.

Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.

Pour de plus amples informations, s'adresser à D. F BOYD, Président.

12 août—an1oct

Institut commercial de St Aloysius dirigé par les frères du Sacré-Cœur, encoignure Chartres et Quartier.

L'ouverture des classes de cette Institution aura lieu le 1er lundi de septembre prochain.

L'enseignement est basé sur les études des branches commerciales, et ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le français et l'allemand sont enseignés sans prix extra.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

L'âge d'admission est de sept à seize ans.

Prix mensuel, payable d'avance, $4 00, $5 00 et $6 00 suivant les cours. 15 août—1m

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 août—

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, au Magasine, coin Jackson, No 184.

26 mars—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

15 août 1884.

Abadie Jean	Houré Firmin
Abadie Jean Dominique	Kappes Mlle L. Riquet
Abrial Jean Marie	Lenoire Jules
Benoit Beucas	Lau Léopold
Beauxis Jean Marie	Lambrez Pierre et Pascal
Beldocq Lucien charron	Lemoine Abel
Blondel Joseph	Lafitte Paul
Bordes Mme	Ludwig Jacques
Brochard M. et Mme	Médus Jean Louis
Brogoul Antoine	Montagu François
Canat de Chavy Louis	Nézier Jeanne
Cazes Joseph	Oscaf, Vic. Apost. du Japon
Carrière et sons	
Colin Jean ferblantier	Petitpas, comte d'Argalde
Cacchin Charles	Petrel Joseph
Cesbron Joseph	Pallier Michel
Concy Alexandre	Prudhomme Louis et André
Clareton Paul	
Cécile Mme veuve Jules Fis	Pradit Gaston Marigny
Charvet Joseph	Provensal Joséphine Mouren
Courtiade Jacques	Provensal Mouren P
Cremmen Mme Jeanne Camille	Provensal Mme veuve Mouren
Charpentier Honoré	Provensal Sophie Mouren
Claverie Jean Marie Louis	Provensal Adolphe Mouren
Dasseaux Charles	Rhodore Clovis
Duclos François	Rousseau Victor
Dumas Pierre	Saint-Upery Bernard
Dufort Henri	Saillant Ephesine
Dasset Dominique	Sansoucy Angélina
Dupas Ernest, Césaire et Adonis	Schwartz Mme née Madeleine Rapp
Eagster Marie Fidèle	Sorbet Louis
Eagster Mme née Coliard	Sayé Bernard
Fourcade St Cyr	Schmitz M J
Fort Pouy Jean	Terrasse
Faure Casimir Sylvestre	Tessand Baptiste
Gaillard Alphonse	Vergnault Marguerite
Goublanc Pierre	Villeneuve Henri de
Genin J	Willems Edouard
Garde Jean Marie	
Guérin Michel	

La Nlle-Orléans, le 15 août 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat, Vicomte PAUL D'ABZAC.

SPECTACLES BALS, &c

WEST-END.

Marlande Clarke's Opera Company

Tous les soirs, et Mercredi et Samedi en Matinée,

LA PERICHOLE, Avec SELINA DOLARO

Dans son grand rôle y intercalant ses fameuses chansons, en Espagnol et en Français, Secondée par un fort personnel.

Mme SELINA DOLARO paraîtra positivement à toutes les matinées.

Le Grand—Le Seul—L'Original CORNET SOLISTE AMERICAIN, FRED. C. BRYANT, Exécutera ses airs populaires à tous les concerts.

Les trains partent toutes les quinze minutes. A l'étude—"OLIVETTE."

17 août—

MILNEBURG OPERA-HOUSE.

AU VIEUX LAC.

EUGÈNE F. GORMAN, DIRECTEUR,

Immense succès de la Grande Compagnie de Vaudeville.

Une autre nouvelle Compagnie, LUNDI, 4 AOUT 1884. Nouveau, Brillant et Attrayant.

GRATIS AU PUBLIC

6 août—

MILNEBURG.

GRANDE REGATE, SPECTACLE ET BAL, Seront donnés par le PROTEUS ROWING CLUB, LE 27 AOUT 1884.

TROIS GRANDES COURSES OUVERTES A TOUS.

Junior Single Scull Shell.
Junior Double Scull Shell.
Junior Four Oared Shell.
Prix—Médailles en or—Elles sont exhibées chez John Trisconi, coin Canal et Decatur.

17 août—

Première Grande Représentation DU Théâtre-Pavillon de Faranta,

Coin des rues Congrès et Dauphine.

Représentation du grand mélodrame à succès, LUCKY RANCHE,

M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful; Mme W. M. Paul, Mlle Mahela, Mlle Maggie Morgan Rose,

Secondé par une compagnie spécialement engagée pour présenter cette pièce.

Rappelez-vous que c'est le seul théâtre de première classe en ville dont le prix soit fixé à DIX SOUS

12 août—

PELICANS!!

Célébration de la Fête de St-Louis —AU— FORT ESPAGNOL, LUNDI, 25 AOUT.

Avec le généreux concours du célèbre détachement d'artillerie du Capt. Eugène May et du Club de LA HARPE EOLIENNE.

Programme varié de jeux et d'amusements, nouveaux et intéressants.

Prix de valeur. Exercice d'artillerie par les vainqueurs de Dobouc.

Choix de morceaux par le Club de la Harpe Eolienne

Grand Bal d'enfants de 5 à 8 p. m.

Entrée gratuite pour les enfants. Jeunes gens 25 cents. La Fuite de l'Arche de Noé. Grand Bal d'adultes.

Prix d'entrée pour messieurs........ 50 cents. Feux d'artifice et pluie de bon-bons tombant des nues.

Grande représentation d'opérette par la troupe du Fort Espagnol.

Brillante Illumination du Jardin du Fort Espagnol.

Pour plus de détails voir les affiches.

On peut se procurer des invitations de dames pour le bal en s'adressant aux membres de l'Association.

10 août—10 au 25.

Compagnie de Fabrication de VINS ROUGES, De la NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1884.

Je certifie que j'ai examiné et analysé des échantillons de vins blancs et rouges fabriqués par la "Compagnie de Fabrication de vins de la Nlle-Orléans" dont M. Cavarroc est le directeur, et que je n'ai trouvé dans leur composition que les parties constituantes ordinaires du vin.

Esprit de vin	13	pour cent
Sucre de raisin non fermenté	3 1/2	
Tartre	8 18	

ainsi que quelques matières organiques et colorantes.

Ces vins sont faits de raisin additionné d'une quantité d'eau suffisante pour remplacer celle qu'il a perdu en séchant, le liquide étant soumis ensuite à la fermentation vineuse.

Des fabriques de vin de ce genre existent en France et en Allemagne depuis nombre d'années, et elles ont toujours joui de la faveur publique, les vins qu'elles produisent étant aussi généreux et sains que ceux faits de raisin frais.

JOS ALBRECHT, chimiste.

Nlle-Orléans, 18 juillet 1884.

J'ai analysé et examiné des échantillons de vins fabriqués par la "New Orleans Claret Manufacturing Company"; je les trouve semblables à ceux faits avec du raisin frais et supérieurs à beaucoup de vins français importés.

Voici quelle est leur composition moyenne en 1000 parties:

Alcool	120
Sucre de raisin	25
Tartrate de potasse	17
Matière végétale colorante	
Eau	832

Ces vins ne renferment ni aniline, ni matière colorante minérale, ni aucune substance autre que celles contenues dans les vins purs.

R. N. GIRLING, Chimiste et pharmacien.

Après mure réflexion, nous déclarons que le vin fabriqué avec du raisin sec par la "New Orleans Claret Manufacturing Company", est aussi sain que tout autre vin.

Dr Ed Souchon,	Dr E S Lewis,
Dr J. Bories,	Dr Geo Howe,
Dr Saml Logan,	Dr Saml Geo Renshaw.

3 août—1mDMJ PP

Hôtels, Sources etc.

COVINGTON,

Paroisse St Tammany, Louisiane.

CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,

Pension privée, Tenue par Mme F. GONTHIER.

OUVERTE, en été, pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés; en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.

PRIX—$1,50 par jour; $40,00 par mois.

20 août

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.

Restaurant des Quatre Saisons —ET— LAGER BEER SALOON.

Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.

JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.

Repas à toutes heures, bonne table et bon gite. Chambres garnies à des prix modérés.

26 juin—2m

HOTEL DE L'EUROPE A BILOXI.

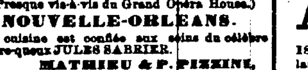

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,

183 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maitre-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison

21 oct—1an

Pension à la Baie St.-Louis.

MME F. S OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St. Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table.

14 mai

PIANOS PLEYEL —CHEZ— GRUNEWALD

GRUNEWALD HALL,

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.

LOUIS GRUNEWALD, MARCHAND DE MUSIQUE, Grunewald Hall ou 127 rue du Canal.

27 juin—

Consulat d'Autriche-Hongrie, E. von MEYSENBURG, Consul d'Autriche Hongrie, 7 rue Carondelet.

Traites et chèques sur toutes les principales villes de l'Europe

Transfert d'argent par "Ordres de Banque" sur toutes les places du Continent (la France, l'Espagne, l'Italie la Belgique, etc. etc.)

27 juillet 1m—dim mar jeu

Mme FAURE, Venant de France,

Traite avec succès et sans douleurs, toutes sortes de maladies, affections, avec des racines, fleurs, racines, venant de la Grande Chartreuse et de la Montagne de Belle-Dona. S'adresser rue Magazine entre Valence et Cadix, No 1217, 6me district. On trouvera Mme Faure chez elle à partir de midi. 20 juil—1m—dim, jeudi

Avis,

LE GEM SALON

Ayant été entièrement réparé et repeint, servira de nouveau son lunch LUNDI, 18 août.

McENIRY & RIVIÈRE, Propriétaires.

15 août—7f

Christian Woman's Exchange

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qu'il doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adopte des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.

M. E. AUZÉ, Secrétaire.

12 août—

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'en vertu de la section 3019 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, ma proclamation, amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon; Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cuba, de Haiti, ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports, des quarantaine rigide est en vigueur, laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi lance celle-ci, ma proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884 déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivis.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY,

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat. 13 août—7f

Le Dr E BERJOT, médecin et chirurgien qui a exercé 14 ans à la Nouvelle-Orléans est revenu parmi nous; il espère que le succès qu'il a obtenus dans son ancienne clientèle ne sont pas oubliés.

Les sociétés françaises, espagnole et portugaise qu'il a traitées chacune pendant 4 ans s'en souviennent certainement et lui feront sans doute l'honneur de le consulter au besoin. Son office est situé au No 244 rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Consultations, de midi à 2 heures, en français, anglais, allemand et espagnol. 29 mai—3m

Fébrifuge Indien du Dr Chas. Delery.—Remède préventif et curatif sûr dans toutes les fièvres paludéennes. Des médecins éminents certifient que ce fébrifuge produit des résultats plus efficaces qu'aucun médicament connu dans tous les cas de fièvres miasmatiques, vis: dans les cas les plus graves de fièvres rémittentes, intermittentes accompagnées de frissons. Il agit comme un charme, surtout dans les cas où le sulfate de quinine s'est montré inefficace. Ce Bitter agit en outre comme tonique et apéritif puissant. En vente chez MM. J. L. Lyons angle Camp et Gravier, A. Carrouché, 39 Chartres, Nlle Orléans

10 août—

Avis médical.

J'AI l'honneur d'annoncer que, le mois prochain, je vais rouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques—exclusivement. On sait, et je le répète ici, que je n'emploie aucun minéral dans le composition des médicaments que je livre moi-même à mes clients; depuis quarante ans que j'exerce, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce système—sous tous les rapports, surtout sous celui de la guérison sérieuse de mes malades—en qui rien ne subsiste de dangereux après le traitement.

Je ferai bientôt connaître le lieu et les heures de la Consultation que j'annonce aujourd'hui.

12 août. Dr C. TESTUT.

JOHN J. FINNEY

AVOCAT,

19 ... Rue Carondelet ... 19

Au-dessus des bureaux de la Compagnie de l'Assurance du Peuple.

5 août—1m

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Billious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Sold by all Druggists.

TRES SATISFAITS

se déclarent ceux qui font usage des Pianos

CHICKERING —ET— MATHUSHEK

Ils résistent à l'humidité et conservent leur excellent son. Ils sont les plus durables dans ce climat.

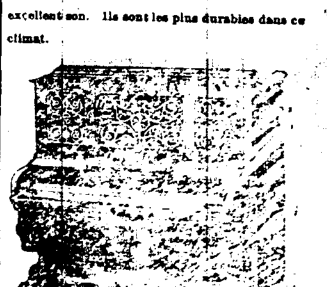

Prix et Conditions très raisonnables.

Tout vieux Piano pris en échange d'un neuf à un prix très modéré. Un PLEYEL à $175 parfaitement remis à neuf chez nous, par nos ouvriers très habiles.

P. WERLEIN, 135 rue du Canal,

9 août—

THE SOUTHERN Insurance Company Of New Orleans.

BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP

Capital	$300,000 00
Actif	$387,948 94

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine

Aux taux les plus bas,

alloue l'escompte habituel et en plus, distribue à la fin de chaque année

La moitié de ses profits

parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.

Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

H. GALLY, Vice-Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22 fév—6mPP

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE" De la Nouvelle-Orléans,

incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1882.

Bureau: 188 rue Gravier.

Capital $250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON	Président
LOUIS BARNETT	Secrétaire
MAURICE STERN	Vice-Président

13 fév—1an 1-4p

Compagnie d'Assurances —DES— Factors and Traders

49... RUE CARONDELET... 49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant .. $1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales;

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. S. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.

30 mars—1anPP

Lisez! Démocrates! Lisez!

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat, Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié par tout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre, au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et c'est ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que cette seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 0 juil—6m

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DECORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38 de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

PLANT DE NAVET, NOUVELLE RECOLTE.

PAR le steamer "Hudson," j'ai reçu le plant de NAVET, de la nouvelle récolte, comprenant toutes les variétés connues au Sud. J'ai aussi en magasin un assortiment complet de graines pour la plantation du moment et ultérieure, sans égal en ville pour la quantité et la variété. Faites demander mon "Manuel des Jardins" et la liste des prix des graines de navets et de choux de la nouvelle récolte. A toute communication, une réponse prompte. Ordres respectueusement sollicités.

RICHARD FROTSCHER, 15 et 17 rue Dumaine, Près du Marché Français.

27 juil—1 mois

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 AOUT.—CLASSE No 199

Tirage de 4 heures P. M.

71	8	48	36	16	15	54	42	31	55	37	10

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et solennellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 21 août 1884—4 heures P. M.

LOUIS H. FILS... J. A. EARLY, Commissaires.

Les plaids de tous, tirages ... pour ... [illegible]